

# **DECAPANT PUISSANT TOUS CIRCUITS**

## 1. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

#### **DETARTRANT UNIVERSEL**

- Elimine le tartre, calcaire et oxydes métalliques
- Dérouillage
- Elimine les sels minéraux sans attaque du métal
- Sans action sur les joints
- Ne mousse pas

#### 2. DOMAINE D'APPLICATION

- Bouilloire
- Nettoyeur à vapeur
- Centrale de repassage
- Cafetière
- Décolleuse à papier peint
- Résistance
- Machine à laver

- Lave-vaisselle
- Serpentin chauffe-eau
- Chaudière
- Tuyauterie
- Echangeur thermique
- Condenseur

#### 3. UTILISATION - MODE D'EMPLOI

- Préparer une solution de 5 à 10% de DETARTRANT UNIVERSEL dans de l'eau suivant le degré d'entartrage de la machine à nettoyer
- Vider l'eau, si présence à l'intérieur de la machine
- Remplir le réservoir avec la solution DETARTRANT UNIVERSEL/EAU
- Faire chauffer la solution si cela est possible
- Laisser agir quelques minutes
- Mettre en route la machine pour faire circuler la solution DETARTRANT UNIVERSEL/EAU
- Vider
- Rincer à l'eau claire plusieurs fois

# 4. CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Aspect: Liquide fluide
Couleur: Limpide incolore
Densité à 20°C: 1.24 g/cm³ +/-0.02
pH en solution aqueuse: pH 1%: 1.75 +/-0.5

Hydro solubilité : Soluble

# 5. PRECAUTION D'EMPLOI - ETIQUETAGE

Produit à usage professionnel, se reporter à la Fiche de Données de Sécurité.

### 6. CONDITIONNEMENT ET STOCKAGE

Bidon de 5L (4 bidons / carton). Référence 746501

Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid. Température de stockage : 0°C à 45°C

Les Fiches de Données de Sécurité sont disponibles sur Internet : http://www.jelt.fr

FAITES ÉQUIPE AVEC LA PERFORMANCE

Cette fiche technique a été établie le 01/04/2016 et annule toutes les fiches précédentes. Les renseignements fournis sont basés sur nos connaissances et expérience à ce jour. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuels encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.